

**1. Statuts et objet du SMiDDEVsuivi**

Les statuts du SMiDDEV sont joints en annexe

**2. Objet**

Le Syndicat a pour tâches d'assurer le traitement des déchets des ménages et, dans la limite de ses capacités disponibles, des déchets industriels banals. Il met en place tous dispositifs nécessaires à la valorisation énergétique des sites qu'il exploite.

Dans le cadre de sa mission de traitement par le tri, il participe à la fourniture aux collectivités membres des moyens nécessaires au tri à la source. Il assure les prestations de communication liées à ce type de traitement, ainsi que les prestations de transport des déchets déposés en déchèterie à destination des sites de traitement et d'élimination, pour le compte des collectivités associées qui en font la demande.

**3. Budget – recettes et charges**

Ses recettes sont issues :

- De la facturation aux collectivités associées du coût du traitement des déchets de toute nature, ainsi que celles liées aux charges indirectes, notamment l'entretien du site dans le cadre général de la post exploitation.
- Des actions de recyclage et de communication,
- Du soutien à la tonne triée qui couvre à lui seul les frais du fonctionnement du Syndicat.

Les dépenses sont couvertes :

- Pour ce qui concerne l'exploitation du site par la participation des collectivités associées comme indiqué ci-avant,
- Pour ce qui concerne les charges de gestion du Syndicat par les recettes issues du recyclage, de la vente des produits recyclés, du soutien à la tonne traitée,

Le budget de fonctionnement 2017 du Syndicat s'élève à 22 300 000 €.

Les champs d'intervention sont financés par voie d'emprunts.

**4. Gestion du site**

Le site de l'ISDND des Lauriers de Bagnols-en-Forêt est exploité par le SMiDDEV depuis août 1976, sous diverses formes (affermage – DSP).

L'ultime contrat de DSP est arrivé à son terme le 31 décembre 2011.

Depuis, les déchets ménagers et assimilés issus de son périmètre de compétence sont traités sur le site du Balançon (marché de prestations de services avec le groupe Pizzorno Environnement).

Parallèlement, le bail avec la commune de Bagnols-en-Forêt arrivé à expiration en juin

2013 a été prorogé jusqu'au 12 mars 2020, afin de pouvoir engager le processus de création d'un nouveau casier en rehausse du site 3, puis reconduit pour une durée de 45 ans à compter du 18 octobre 2016.

La mise en décharge sur le site 3 sera limitée dans le temps et prendra fin dès l'ouverture de l'équipement multi filières, pour lequel le marché d'études préalables a été attribué.

Le site historique de l'ISDND est aujourd'hui placé sous le régime de la post exploitation.

Les obligations réglementaires (arrêtés des 17 juillet 2002, 29 mai 2015 et 21 décembre 2015) environnementales et techniques sont assurées au travers de trois contrats de prestations de service.

#### **4.1 - Maintenance du site**

- titulaire du contrat : société IHOL
- période : mars 2016 au mars 2019
- contenu de la mission :
  - Traitement des lixiviats et gestion des rejets en milieu naturel (perméats) et sous-produits (concentrats) au moyen deux stations d'osmose inverse l'une appartenant au SMiDDEV et l'autre louée par le titulaire,
  - Traitement des lixiviats ou des concentrats dans une station extérieure au site de l'ISDND,
  - Gestion et maintenance du dispositif de collecte de relevage et de pompage des lixiviats, comprenant : inspection quotidienne des éventuelles traces de lixiviats et mise en œuvre immédiate des travaux nécessaires à la résorption de fuites
  - Bilan quantitatif des lixiviats entrants en station, volume sortant, concentrats extériorisés et/ou renvoyés à la lagune,
  - Suivi, réglage et entretien du réseau de biogaz et de l'unité de combustion torchère
  - Gestion des eaux de ruissellement externes : contrôle et entretien des ouvrages hydrauliques de collecte (fossés pluviaux, bassin de dérivation Ouest),
  - Gestion des eaux de ruissellement internes des talus, dômes et risbermes des sites 1, 2 et 3 : contrôle et entretien des ouvrages, (collecteurs pluviaux, avaloirs, descentes d'eau, décanteurs et bassin pluvial des sites 1 et 2 et du site 3), contrôle de la qualité des eaux des bassins pluviaux et gestion des procédures de vidange édictées par le SMiDDEV,
  - Sécurité-accessibilité : entretien et maintenance des voiries et dessertes, surveillance des dégradations pistes, clôture et portails, gardiennage 7j/7 du site.

## **4.2 - Suivi post exploitation**

- titulaire du contrat : société SCP
- période : janvier 2016 à janvier 2019
- contenu de la mission :
  - réalisation des rapports réglementaires : rapport trimestriel relatif au suivi de la qualité des eaux de ruissellement souterraines et perméats, rapport semestriel relatif au suivi du fonctionnement de la torchère, des lixiviats et données du bilan hydrique, rapport annuel concernant l'ensemble des données de contrôle et de gestion.
  - contrôle de l'état des ouvrages hydrauliques : état de la retenue et de la digue à lixiviats, état de la retenue des eaux pluviales externes, état du bassin de contrôle des eaux pluviales internes du site 3, état du bassin de contrôle des eaux pluviales internes des sites 1 et 2.
  - contrôle du réseau pluvial interne et externe et des fuites de lixiviats,
  - suivi piézométrique des eaux souterraines : il s'exerce sur 19 piézomètres, relevé trimestriel des niveaux piézométriques et établissement d'une carte,
  - suivi analytique des eaux souterraines : relevé de 13 points de contrôle trimestriellement,
  - Suivi analytique des eaux de surface : suivi trimestriel sur 7 points de contrôle (bassins pluviaux et ruisseau Ronflon),
  - suivi analytiques des lixiviats, des perméats et de concentrats : relevé semestriel sur 7 points,
  - suivi analytique du biogaz et des émissions atmosphériques : le biogaz est contrôlé semestriellement sur chacun des sites en 3 points, et les émissions atmosphériques sont contrôlées annuellement.
  - suivi topométrique de la digue de la retenue à lixiviats et des talus Ouest du site 1 réalisé trimestriellement,
  - suivi inclinométrique des talus des sites 1, 2 et 3, opéré trimestriellement sur 5 inclinomètres selon 2 axes (perpendiculaire et parallèle à la pente).
  - exploitation et maintenance des appareils de mesure hydrométrique et piézométrique (station météorologique, stations limnigraphiques, mesures piézométriques PZ6 et 7) : état des lieux des installations, diagnostic de leur état, exploitation présentation et utilisation des données recueillies, maintenance courante des dispositifs.

## **4.3 - Débroussaillage**

- titulaire du contrat : société ATE
- période : juin 2015 à juin 2019
- contenu de la mission : travaux divers de débroussaillage à but DFCI et d'entretien de l'ISDND des Lauriers.

- Débroussaillage et entretien de la bande de protection D.F.C.I de 100m en périphérie extérieure du périmètre I.C.P.E, pour une surface totale de l'ordre de 30 ha à traiter annuellement à la commande, par moitié environ
- Débroussaillage et entretien de la végétation dans l'emprise du périmètre I.C.P.E correspondant aux anciens casiers de décharge des ordures ménagères, aux piste de circulation et aux caniveaux de collecte des eaux pluviales , pour une surface totale de l'ordre de 22 ha à traiter annuellement à la commande, selon des surfaces définies par le SMIDDEV
- Débroussaillage et entretien d'une zone de contrôle topométrique, dans l'emprise du périmètre ICPE, sur une surface totale de l'ordre de 0.9 ha, à traiter à la demande du SMIDDEV
- Création et entretien d'un glacis sur les bords de la voie d'accès au site sur un linéaire de voie d'environ 620 m, à traiter à la commande ;
- Travaux divers d'entretien des bords de piste D.F.C.I et des ouvrages pluviaux.

L'exploitation du nouveau casier de rehausse du site 3, si elle est autorisée, sera confiée à un prestataire sous la forme d'un marché de prestations de services.

La capacité du SMiDDEV à mener à bien ce projet n'est plus à démontrer.

Le Syndicat a été créé en 1975, avec un objet unique : le traitement des déchets ménagers.

Son activité s'exerce depuis 42 ans !

## **5. Organigramme**

1 directeur général  
 3 ingénieurs (hydraulique – BTP - environnement)  
 2 techniciens  
 4 ambassadeurs du tri  
 1 cadre administratif  
 2 agents administratifs  
 1 responsable communication